

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune du PLESSIS AUX BOIS

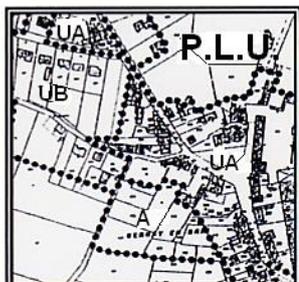
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du
04 avril 2022

LE MAIRE

CABINET
D'URBANISME
Xavier FRANCOIS
3e rue Saint Georges
77840 Coulombs en
Valois

Tel : 06 80 70 47 51
urba.francois@gmail.com



PIECE N°7
NOTICE ORDURES
MENAGERES

PLAN LOCAL D'URBANISME

DE LA COMMUNE DU PLESSIS AUX BOIS

ANNEXE SANITAIRE

« *ORDURES MENAGERES* »

La collecte des ordures ménagères est assurée par la communauté de communes Plaines et Monts de France qui a confié le ramassage à la Société Véolia. Celle ci effectue le ramassage une fois par semaine. Les résidus ménagers sont évacués dans l'usine d'incinération du SMITOM à MONTHYON. La collecte des encombrants est effectuées également par la société Véolia une fois par trimestre.

On recense par ailleurs sur la commune :

Une collecte sélective une fois par semaine (déchets recyclables)

Une collecte des déchets verts une fois par semaine de mars à novembre